

L'EXEMPLE DU JAPON

Un publiciste de talent, doublé d'un esprit généreux, qui signe sous le pseudonyme de Jacques Danlor des articles empreints de la plus profonde sympathie pour les Annamites et du plus pur libéralisme français, et qui n'est autre que l'éminent avocat du barreau de Saigon, Georges Garros, père de l'héroïque aviateur Roland Garros et aujourd'hui retiré en France, a donné à l'élite annamite ce noble conseil, cette vibrante recommandation :

« Amis d'Annam, qui aspirez aux nobles épreuves d'une vie nationale autonome, ayez comme livres de chevet ces deux monuments initiateurs de sagesse : la morale de votre grand Confucius pour votre discipline en tant qu'homme, et l'histoire du Japon moderne pour votre conduite en tant que nation. Nourrissez vos esprits et vos âmes de la sagesse de cet immortel philosophe et de l'exemple de ce glorieux peuple, dont le sang à tous deux s'apparente au vôtre. Faites cela et la lumière encore voilée de votre destin vous apparaîtra plus consolante et plus proche de vos espoirs. »

J'ai déjà eu l'occasion d'étudier la morale de Confucius⁽¹⁾, et comment, restaurée dans sa pureté primitive, débarrassée de toute la gangue des gloses et des commentaires qui l'encombraient et l'altéraient depuis des siècles, elle pourrait nous donner encore aujourd'hui d'utiles leçons de vie et de sagesse.

Je voudrais, commentant et développant ici les fortes paroles de Jacques Danlor, montrer en quoi l'exemple du Japon pourrait nous servir dans l'œuvre d'évolution et de progrès que nous accomplissons à l'heure actuelle sous l'égide et avec l'aide de la France, non pas tant au point de vue matériel et économique qu'au point de vue moral et spirituel, par la fusion harmonieuse des idéaux de l'Orient et de l'Occident que ce pays a su réaliser en l'espace de cinquante ans.

Le Japon, comme l'Annam, est une vieille nation asiatique qui a eu à s'adapter à la vie moderne ; il y a réussi pleinement, magistralement, pourrions-nous dire, par la transformation la plus prodigieuse que l'histoire ait jamais connue, accomplie en un minimum de temps, avec la plus parfaite maîtrise des moyens employés et la plus claire conscience du but poursuivi.

Cette réussite, unique peut-être dans les annales de l'humanité, est due à la fois à des causes pour ainsi dire extérieures, résidant dans la situation particulière de ce peuple, et à des causes intérieures qui se trouvent dans l'ensemble de ses qualités raciales et intrinsèques aussi bien que dans la continuité d'une histoire qui se développe harmonieusement, sans grands bouleversements ni grandes secousses, pendant plus de vingt siècles.

Le Japon doit à sa situation insulaire, à l'extrémité de l'Asie, d'être à l'abri des grandes invasions du continent. Il lui doit également de devenir le point de concentration, l'ultime refuge, et comme qui dirait le conservatoire, le réceptacle de tous les mouvements d'idées qui ont déferlé à travers le continent et qui finalement ont trouvé sur le rivage de ses îles enchantées un milieu et une atmosphère propices à leur cristallisation et à leur synthèse. C'est ici que confucianisme, bouddhisme, taoïsme, néo-confucianisme, se sont donné rendez-vous en un concert harmonieux, sous la baguette invisible de la fabuleuse Déesse du Soleil qui, dans les solitudes olympiennes du Mont Fuji, dirige tout cet orchestre selon le rythme particulier du *shintô*.

Tandis que l'Annam qui n'est que le prolongement de la Chine a subi au cours de son histoire de multiples invasions et une domination ininterrompue de plus de dix siècles et n'a jamais pu se dégager tout-à-fait de la formidable étreinte de sa pesante et oppressive voisine, le Japon, lui, n'a reçu de

(1) Cf. *L'Idéal du Sage dans la Philosophie Confucéenne*, par Phạm Quỳnh, Lê-văn-Phúc éditeur

celle-ci que juste ce qu'il fallait, l'élément utile, le germe indispensable, pour développer son originalité propre. Il n'a pris que ce qui lui convenait, rejetant tout ce qui paraissait contraire à son génie. La preuve en est donnée par la façon dont il s'est assimilé l'essence des grandes doctrines asiatiques.

Du confucianisme le Japon a pris la pure morale en laissant de côté la politique et la plupart des institutions qui en découlent, notamment ce système de concours littéraires qui a pesé si lourdement sur la Chine, sur l'Annam, sur la Corée.

Ce système signifiait l'asservissement de l'intelligence par une culture purement scolastique, par un enseignement mnémotechnique, ayant pour seul et unique but la formation de « bêtes à concours ». Généralisé comme il l'était dans ce pays au point de devenir une véritable institution d'Etat, la première, la plus importante de toutes, il signifiait également qu'il n'y avait pour l'élite intellectuelle d'autre carrière digne de ses ambitions que celle du mandarinat ou du fonctionnarisme, d'autre science digne d'être cultivée que celle continuée tout entière dans les « quatre classiques » et les « cinq canoniques », considérés comme de vrais livres sacrés et inlassablement commentés par des générations de glossateurs et d'exégètes. Et entre les mains des hommes au pouvoir, rois et empereurs, usurpateurs ou despotes, il était un puissant moyen de pression et de gouvernement.

Comme nul ne pouvait parvenir que par la voie des concours et que les concours étaient strictement réglementés par le pouvoir, il n'y avait plus de culture libre et désintéressée, le pays tout entier devenait un vaste « camp des lettrés », ces candidats éternels à une gloire officielle, standardisée et toujours fuyante pour la bonne raison qu'il y avait toujours beaucoup plus de postulants que d'élus.

Quant aux œuvres produites par d'autres écoles que l'école confucianiste, elles étaient systématiquement ignorées, et dans cette dernière même celles qui s'écartaient si peu que ce fût de l'orthodoxie officielle : ainsi l'école de Wang Yang-Ming (en annamite *Vuong-Duong-Minh* et en japonais *Oyomei*), philosophe du 15^e siècle qui enseignait la théorie de l'identité de la connaissance et de l'acte — *iri hân hóp nhât*, savoir c'est pouvoir, — et qui a exercé une influence si

profonde au Japon, était complètement inconnu en Annam jusqu'en ces derniers temps.

Bref on ne saurait trop s'élever contre les méfaits du système de concours tiré du confucianisme, de cette exploitation abusive d'une doctrine belle entre toutes pour la faire servir à des fins de politique et d'éducation mal comprises. Or ces méfaits étaient totalement inconnus au Japon qui a largement profité des enseignements confucianistes sans avoir à en supporter les excès.

Du taoïsme également, le Japon a délibérément rejeté toutes les interprétations abusives tendant à en faire un système de magie ou un ensemble de pratiques superstitieuses, et n'a retenu que cet élan vers l'idéal, cette soif de l'absolu, cet amour de la nature et du naturel par opposition au rituel et à l'artificiel, cette passion de la liberté et ce goût du mystère qui distinguent la pensée de Lao-tseu et de Tchouang-tseu et qui sont une des sources les plus profondes de l'art en Extrême-Orient.

Du bouddhisme enfin il a tiré tout ce qu'il pouvait contenir de principes de vie et d'amour, d'éléments de contemplation passionnée et de sereine extase, et il a donné un développement particulier à l'école de la méditation, du *ahyâna*, le *Zen* dont on connaît l'influence profonde non seulement sur l'art mais sur toute la vie japonaise.

A ce fonds spirituel puisé aux sources même de la pensée asiatique, le Japon a ajouté l'apport de ses idéaux propres : le *shîno*, ou culte des dieux ou des génies nationaux ; le *bushido*, ou code de l'honneur et de la chevalerie ; le sentiment de fierté nationale et d'amour patriotique symbolisé ou concrétisé dans la personne de l'Empereur, descendant d'une longue lignée de souverains ininterrompue depuis vingt-cinq siècles ; enfin l'amour de la terre et du ciel japonais, domaine à jamais inviolé d'une race d'élite.

C'est sur ce terrain si soigneusement préparé, fécondé par les apports de tout un continent et le labeur de tout un peuple courageux et fier, fervent et opiniâtre, que les germes de civilisation occidentale vinrent se déposer dans les premières années de la seconde moitié du 19^e siècle ; c'est là qu'en moins de cinquante ans ils poussèrent, fleurirent, produisirent des fruits si merveilleux qu'ils firent l'étonnement et l'admiration du monde.

Conscient de ce qui lui manquait dès l'ouverture de ses premiers ports aux étrangers et du danger que lui créait cette infériorité, le Japon, sous la direction d'une élite clairvoyante, ramassant toutes ses énergies, se mit à la conquête de la science occidentale, source de toute puissance; il s'outilla, s'équipa, s'arma, profitant des dernières découvertes de la science et des derniers perfectionnements de la technique; et un jour il se trouva aussi fort, plus fort que les maîtres étrangers de qui il avait appris tout cela.

Comment ce résultat eut-il pu être obtenu si dans la grande œuvre de sa régénération le Japon n'avait pu compter sur un riche

trésor de forces spirituelles accumulées depuis des siècles?

C'est là la grande leçon que nous voudrions tirer de son exemple: la Révolution de 1853-1868 d'où sortit le Japon nouveau fut bien moins une révolution qu'une restauration et une renaissance.

Instruits par cet exemple, nous pourrions, nous aussi, aidés par le génie libéral de la France, travailler à la renaissance de notre peuple, si, dans une claire vision de l'avenir, nous savions unir le passé au présent dans une synthèse féconde.

PHAM QUYNH

SUR LA RIVIÈRE DES PARFUMS

Des souvenirs de ma vie littéraire, les plus doux, les plus profonds, les plus vivaces sont peut-être ceux que je conserve du premier séjour que j'ai fait à Huè, la capitale nostalgique.

Cela remonte à onze ou douze ans déjà. S. M. Khai Dinh régnait alors dans toute la splendeur d'un début de règne qui s'annonçait comme particulièrement fécond, plein d'espérances et de promesses, et qui devait se terminer quelques années plus tard d'une façon assez terne. Le grand sacrifice au Ciel et à la Terre, le *Nam-qiao*, qui avait été abandonné depuis longtemps, allait être célébré en grande pompe, marquant par un geste symbolique l'accession au trône des Nguyen d'un souverain enfin majeur et conscient. Il n'y avait pas d'occasion plus favorable pour moi d'aller faire connaissance avec la capitale de mes rêves, juste au moment où, en dehors de ses charmes naturels, elle devait apparaître à mon imagination parée de ses plus beaux atours de fête et dans toute la magnificence de ses fastes désuets. Car j'avais longtemps rêvé à Huè, comme on rêverait en Occident à ces villes enchanteresses qui ont nom Venise, Sienne, Cordoue, Tolède, à ces villes d'art et de poésie, où l'esprit assoiffé de beauté et d'harmonie vient chercher un décor ou un cadre à ses épanchements et à son essor.

Ce fut donc en « pèlerin passionné » qu'à l'exemple des lettrés mes aînés je fis le voyage de Tráng-an. J'eus pour compagnon un poète charmant qui depuis a évolué vers d'autres idées, mais qui alors n'était fêru que de littérature et d'art.

Pour ne pas déranger les amis, on convint de ne descendre chez personne. Mon poète eut l'idée originale de louer un sampan, un de ces sampans couverts qui, sur la Rivière des Parfums, sont des sortes d'hôtelleries flottantes. On y mange, on y couche, on y tient salon où des artistes raffinés, des dames élégantes font assaut d'esprit ou font rendre à la voix humaine et à des instruments d'une simplicité primitive des accents ineffables,

Purs comme le cri de l'oie sauvage traversant
l'espace,
Ou troubles comme un torrent descendant
des montagnes,

pour plagier deux vers célèbres du
Kiêu.

Certes, cette « vie à bord » n'est pas d'un confort comparable à celui des hôtels. Mais à qui sait la goûter, elle donne des délices rares. Pour nous, S. M. nous eut-elle réservé un de ses appartements au Palais que nous n'eussions voulu quitter pour cela notre sampan rustique.

Nos sampaniers étaient deux époux. Le jour, l'embarcation était amarrée près de la rive sous la garde d'un *bé-con*. La femme allait au marché et faisait la cuisine, notre cuisine. Le mari, de son métier tireur de pousse-pousse, nous pilotait en ville et nous véhiculait au besoin. A la différence de ses collègues de Hanoi, c'était un garçon très poli, docile, et dirai-je même bien élevé. La femme était douce, serviable, bonne cuisinière, — elle nous faisait des plats de poisson délicieux, — et possédait par dessus le marché une belle voix : la nuit en ramant, elle nous charmait de ses chansons mélancoliques.

Bref, c'étaient des gens très sympathiques, et nous nous intéressions beaucoup à ce ménage en compagnie duquel nous vécûmes presque une semaine. Il inspira à mon ami un poème fort joli en caractères chinois que je me rappelle encore et dont je donne ici une traduction approchée, regrettant de ne pouvoir rendre tout le charme de l'original :

Des bouffées de chaleur remplissent le ciel
du sixième mois.

Qu'ils sont à plaindre, les hommes qui s'agitent
dans cette fournaise !

Mais il est de par le monde deux époux heureux,
reux,

Qui, dans une frêle embarcation, s'approvi-
sionnent de lune claire et de vent frais.

Ils vivent, l'un sur terre, l'autre sur l'eau,
d'une vie pleine de liberté :

Le mari tire son pousse-pousse et la femme
conduit son sampan.

Mais ni pousse-pousse ni sampan ne sont
idoines à véhiculer les chagrins de la

séparation,
Et à la nuit tombante, les deux époux se re-
trouvent sur le bord de l'eau.

Le courant qui coule vers l'Est est refoulé par
la marée montante :

Des tourbillons boueux montent du lit du
fleuve.

La femme dit à son mari : — Puisse ton cœur
ne jamais ressembler à cette eau désordonnée !

Puisse-t-il ne jamais m'obliger à pleurer la
nuit en me cachant le visage !

N'est-il pas charmant, ce petit poème composé sous la forme dite « La Branche de bambou » (*Trúc-chi-từ*), suite de quatrains chantant les charmes de l'amour et les tristesses de la séparation.

Mon ami l'improvisa au cours d'une soirée qui réunissait dans notre sampan quelques lettrés de la capitale auxquels se joignaient deux cantatrices renommées. Une seconde embarcation nous suivait, renfermant les musiciens avec leurs instruments. Notre chambre unique, après avoir servi de salle à man-

ger, se transformait en salon où l'on cause. Il était minuit passé. Chacun avait improvisé quelques vers, mais le poème ci-dessus ralliait tous les suffrages. Nous nous éloignâmes alors de la ville et allâmes amarrer bien loin, au milieu du fleuve, du côté de la Tour de Tuiên-mự ou de « la dame céleste » que les Européens appellent à tort « Tour de Confucius ». Dans le silence de la nuit, commencèrent les chants et la musique. Des flots d'harmonie nous inondèrent, nous transporterent dans des royaumes irréels, dans des terres chimériques. Ces chants étaient tantôt suaves comme le parfum captivant d'une fleur, tantôt déchirants comme une voix humaine qui pleure, tantôt langoureux comme certains regards de femme dans les moites soirées d'été, tantôt joyeux, — mais beaucoup plus rarement, — comme un babillage d'oiseaux au printemps. Et cette musique, on dirait qu'elle vous pénétrait le corps et l'âme, qu'elle s'insinuait dans vos veines, qu'elle vous parcourait tout entier d'un frisson délicieux.

D'où vient le charme ensorceleur de ces chants, de cette musique de nuit ? La tradition rapporte que le *Ca-ly* dérive d'anciens airs chams. Ce peuple vaincu par les Annamites au cours d'une lutte séculaire avait coutume, dit-on, de chanter des chansons mélancoliques pour pleurer les malheurs de la patrie perdue. Les soldats annamites en garnison en pays cham, impressionnés par ces airs tristes qui ne répondaient que trop à leurs sentiments nostalgiques, les adaptaient aux chansons annamites et ainsi les introduisaient dans le pays où ils devinrent vite populaires. Quoiqu'il en soit de cette origine, beaucoup de ces airs de Hué, comme le *Nam-ai*, le *Nam-binh*, accompagnés par le monocorde, sont d'une tristesse à fendre le cœur, et s'il est vrai, comme dit Musset, que

Les chants les plus beaux sont de purs sanglots.

ils sont ce que la voix humaine a produit de plus harmonieux et peut être aussi de plus tragique.

Ils furent particulièrement émouvants, chantés à cette heure et dans ce cadre, et écoutés par des hommes dont la sensibilité artistique surexcitée à l'extrême, vibra littéralement à tous les échos de l'espace.

Leur charme opérait en quelque sorte en deux temps, à deux degrés :

UN BEL EXEMPLE DE RELEVEMENT NATIONAL LA MODERNISATION DU ROYAUME DE SIAM

A la suite du vaste mouvement d'expansion des puissances européennes en Asie, au cours du XIX^e siècle, trois peuples jaunes seulement ont su conserver leur indépendance en Extrême-Orient : le Japon, la Chine et le Siam. Au milieu de ces foyers du Panasiatisme, deux Etats de l'Europe ont, plus que tous autres, engagé de larges intérêts territoriaux dans l'engrenage extrême-oriental : ce sont la Russie et la France qui, par la Sibérie et par l'Indochine, confinent sur des milliers de kilomètres aux pays précités. D'autres nations de race blanche ont sans doute fondé dans ces lointains parages d'importantes colonies, surtout insulaires, mais d'un intérêt plus commercial et maritime que territorial et par là même, moins profondément affectées par les éventualités de la politique continentale asiatique : la Grande Bretagne est représentée par ses stations de Hong-Kong et de Singapour, les Etats-Unis par l'Archipel des Philippines, la Hollande, de plus loin, par les Indes Néerlandaises, pour ne citer que leurs principaux établissements coloniaux.

Le magnifique effort de modernisation réalisé par le Japon depuis un demi-siècle n'est plus à vanter. Il impose au monde entier ses résultats déconcertants, l'apparition dans le concert des grandes puissances d'un élément ethnique nouveau, étranger à la race blanche et qui se pose en champion des peuples de couleur.

A son exemple, la Chine moins homogène, en force et en puissance, dans le chaos de son anarchie intérieure, cherche sa voie, poursuit depuis l'abolition de l'Empire la reconstitution de son unité politique et la révision de ses traités avec les gouvernements étrangers, sur la base d'une équitable réciprocité. La Chine recèle peut-être l'énigme du siècle prochain.

Enfin, le Siam coïncé entre l'Indochine française d'une part, la Birmanie et la Malaisie britanniques d'autre part, bien que moins vaste et moins peuplé que ses puissants voisins, a réussi au prix de la plus méritoire ténacité, à consolider son autonomie et à s'imposer au respect et à la sympathie unanimes des nations.

Le tour de force accompli en un tiers de siècle par le Gouvernement du jeune royaume Thaï mérite une mention spéciale ; il est

l'œuvre de la dynastie actuelle et plus particulièrement des trois derniers règnes, servis par des princes et des hommes d'Etat remarquables qu'animaient un patriotisme ardent et un dévouement absolu à leurs souverains.

Un peu moins étendu que la France et peuplé seulement de dix millions d'habitants, le Siam occupe une situation médiane dans la péninsule indochinoise. Limité à l'Est et au Nord par les Protectorats français du Cambodge et du Laos, à l'Ouest par la Birmanie anglaise, au Sud par le golfe de Siam et la Malaisie britannique, ce royaume comprend essentiellement les plaines du bassin du Ménam et celles du Laos siamois, sur la rive droite du Mékong.

Les puissantes migrations Thaï venues du Yunnan à une époque reculée, refoulèrent les tribus aborigènes des plaines du Mékong et du Ménam, s'y établirent et fondèrent plusieurs principautés siamoises et laotiennes. Très tôt, le rameau Thaï Siamois, fixé sur les bords du Ménam avec Ayuthia pour capitale, affirma sa supériorité, refoula les Birmans et les Khmers dont il avait adopté la civilisation indienne et la religion bouddhique, s'affranchit de la suzeraineté Khmère et après plusieurs siècles de luttes, prit et détruisit la capitale d'Angkor.

Dès le XVIII^e siècle, le Siam était en relations suivies avec l'Europe, et en recevait de nombreux commerçants, missionnaires et envoyés officiels des Gouvernements d'Occident. Plusieurs missions diplomatiques furent même échangées entre les cours d'Ayuthia et de Versailles, où Louis XIV reçut solennellement les ambassadeurs siamois. La France exerça longtemps, par la suite, une influence politique, militaire, religieuse considérable sur les rives du Ménam ; puis, des troubles dynastiques et des guerres étrangères mirent fin aux relations franco-siamoises jusqu'au moment de notre établissement en Indochine, en 1860.

Dès lors, le Siam et la France devinrent limitrophes, par suite de l'extension de notre Protectorat sur le Cambodge et sur le Laos. Trente ans de négociations successives ont abouti à fixer le statut définitif des relations entre les deux pays voisins, redevenus alliés et amis. Le traité du 14 Février 1925, et la Convention du 25 Août 1926 ont réglé le régime de leurs rapports politiques et économiques. L'institu-

tion d'une Haute Commission permanente franco-siamoise du Mékong, qui fonctionne à Vientiane, capitale du Laos, depuis 1928 à assuré dans l'avenir la collaboration étroite des deux Gouvernements pour le règlement de toutes questions intéressant leurs relations de frontières et pour l'élaboration de tous accords de détail destinés à coordonner leur action administrative sur les deux rives et sur le cours du Mékong franco-siamois.

L'établissement dans la péninsule indochinoise d'importantes colonies anglaises et françaises, vers la fin du siècle dernier, marqua donc une date décisive dans l'évolution du Siam moderne. Le Gouvernement royal de Bangkok eut le mérite de comprendre que, pour échapper à l'emprise de ses nouveaux voisins, la seule politique de salut consistait pour lui : 1° à opposer l'une à l'autre les ambitions impérialistes éventuelles des colosses qui l'entouraient en maintenant l'équilibre entre leurs influences rivales; 2° à se mettre résolument et par ses propres moyens à l'école de l'Europe, pour s'élever au rang de nation moderne, digne de conserver son autonomie et sa souveraineté dans le concert international.

Ce double jeu de politique extérieure et d'administration intérieure, poursuivi avec maîtrise depuis soixante ans, a reçu sa consécration par la revision avantageuse de tous les accords diplomatiques antérieurement conclus avec les pays étrangers et l'admission du Siam, sur le pied d'égalité, dans la Société des Nations.

La réforme de tous les rouages de l'administration royale a été obtenue avec le concours de conseillers techniques étrangers, choisis dans les nationalités les plus diverses, et recrutés à titre privé, à la solde du Gouvernement siamois, hors de toute contrainte ou intervention diplomatique.

C'est ainsi que furent engagés par contrats et largement dotés, des juristes, professeurs et médecins français, des financiers américains, des ingénieurs britanniques, des techniciens allemands, des officiers danois, des architectes et artistes italiens, relevant tous exclusivement des princes et ministres siamois détenteurs des portefeuilles ministériels intéressés, et qui recevaient leurs directives du commandement unique représenté par le Roi en Conseil privé.

L'émulation habilement entretenue parmi ces conseillers cosmopolites ne tarda pas à donner d'heureux résultats dans toutes les branches de l'activité gouvernementale. En outre, pour préparer dans l'avenir l'émancipation totale du pays et l'abolition

de tout contrôle étranger, une impulsion énergique fut donnée aux œuvres d'instruction publique et d'enseignement supérieur notamment à Bangkok; enfin, l'élite de la jeunesse intellectuelle siamoise, y compris le prince Prajadhipok, héritier du trône, devenu Roi de Siam depuis 1925, fut envoyée dans les hautes écoles des diverses capitales européennes pour y parfaire son instruction et son éducation et revenir ensuite constituer l'état-major et les cadres de l'administration du royaume et remplacer autant que possible les conseillers européens, appelés à être éliminés par voie d'extinction ou de licenciement.

Ce programme à longue portée a reçu son application avec une persévérance digne d'éloges et l'on peut en constater l'épanouissement dans le réveil du Siam à la vie moderne, tel qu'il se manifeste au voyageur débarquant à Bangkok.

Bangkok... Une capitale d'aspect mi-européen, mi-asiatique : une ville de 600.000 âmes, groupée au bord du Ménam et des canaux adjacents, autour d'une cité royale, d'un palais des Mille et une Nuit, hérissée de pagodes, de dômes, de fleuves versicolores, sous le ciel éternellement chaud des tropiques, une métropole politique et religieuse, un emporium commercial de toute la péninsule indochinoise centrale, un port maritime et fluvial grouillant d'activité, un nœud de voies ferrées rayonnant vers les frontières du Cambodge, du Laos, de la Birmanie et de la Malaisie, unissant Singapour à Xieng-mai et à Oubone et franchissant le Ménam, devant Bangkok, sur un magnifique pont métallique récemment achevé par l'industrie française. Là, dans les hullements de sirènes et les aboiements des clacksons, qui couvrent la voix mélodieuse des vieux orchestres « Phiphat » et les psalmodies de bonzes, palpite le cœur du royaume Thai à l'abri des palais, des Ministères, des écoles et des casernes. De là, part l'impulsion qui, depuis un demi-siècle, relève et réédifie un peuple endormi, lui pétrit une âme neuve, lui forge une jeunesse digne de l'indépendance, dans le culte de la patrie et de la liberté.

Sous l'égide du Roi protecteur du Bouddhisme, autour de la famille royale, toute puissante et respectée, de cette dynastie qui a fait ses preuves et pris pour enseigne le nom de Rama, héros des épopées indiennes, l'ossature du royaume est constituée par la classe mandarinale, disciplinée et sélectionnée, pépinière d'étudiants, de fonctionnaires et d'officiers. L'armée enfin, création et orgueil de la royauté, véritable foyer du nationalisme Thai, répand dans toutes les

provinces l'exemple vivant des énergies tendues vers un but d'unification, de centralisation et de particularisme racial. Et dès leur plus jeune âge, garçons et filles embrigadés dans le corps des Eclaireurs intitulé « Tigres sauvages » se grisent d'hymnes patriotiques et s'entraînent au rôle d'hommes sauvages, c'est-à-dire libres de toute servitude étrangère. Sous ces apparences un peu tapageuses, destinées à flatter la jeunesse turbulente et à frapper l'imagination du peuple, le Siam recèle, surtout dans les rangs élevés de la société, un sérieux effort d'adaptation aux nécessités de la vie moderne. L'instruction, l'assistance, l'hygiène ont réalisé des progrès appréciables. Les grands services publics : chemins de fer, postes et télégraphes, aviation, fonctionnent parfaitement. La Justice, entièrement refondue, applique des codes modernes élaborés par des juristes français et siamois, réforme qui a permis au Siam de recouvrer à l'égard des ressortissants étrangers, sa

souveraineté juridictionnelle et l'abolition du régime de l'exterritorialité que lui avaient imposé les traités antérieurs.

Tels sont, en résumé, les résultats acquis par la politique éclairée et opiniâtre du gouvernement de Bangkok. Ils donnent au monde un exemple de ce que peuvent obtenir d'un peuple docile quelques hommes d'Etat supérieurement inspirés.

L'entente cordiale si heureusement nouée entre le Siam et la France et consacrée par nos nouveaux accords diplomatiques, constitue donc pour notre Indochine la meilleure garantie de paix et de progrès et nous ne pouvons que nous réjouir de collaborer avec le jeune royaume Thai sur 2 000 kilomètres de frontières communes, à l'œuvre civilisatrice qui nous incombe en Extrême Asie.

Léon ARCHIMBAUD.

(La Revue du Pacifique)

